La IIe Foire Commerciale de Valenciennes a été inaugurée hier

UNE FILE DE STANDS EN PLEIN AIR.

La Foire commerciale de Valenciennes a été inaugurée hier soir, et cette cérémonie a constitué le plus heureux des préludes de la grande manifestation des activités de la région. Aujourd'hui et les jours qui vont suivre, la grande foule déferlera à la Foire commerciale, et chacun sera stupefait de voir en plein épanouissement ce qui, il y a un an, n'était qu'à l'état embryonnaire, essai timide de 1933, mais cependant et déjà combien prometteur.

Cette année, la Foire commerciale est le digne et éclatant reflet des industries, du commerce et de l'agriculture de la région de Valenciennes, une des plus actives et aussi une des plus peuplées de France. Valenciennes, comme les grandes cités, se devait d'avoir une Foire commerciale. Les vœux de tous ceux qui s'intéressent à l'essor de la cité sont comblés. La Foire commerciale de Valenciennes, pour sa deuxième édition, fait date dans les annales locales. Grâce à elle, dans l'avenir plein de promesses qu'elle s'est tracé, le renom de Valenciennes ne peut qu'y gagner.

L'INAUGURATION

Le chantier de la Foire que l'on connut l'an dernier a été métamorphosé. L'activité, les efforts éclairés du comité organisateur ont trouvé leurs fruits et leur récompense dans une réalisation digne d'admiration. Il n'y a plus seulement, sur le terrain réservé à la Foire, ces stands coquets et nombreux dûs à l'ingéniosité des exposants, il y a aussi le Palais de la Foire, hall vaste et fort bien aménagé dont les industriels et les commerçants se sont disputés les stands.

Et il y a de tout. Tous les genres de l'activité régionale sont représentés ; on va de surprise en surprise et l'on est vite émerveillé.

Le comité organisateur méritait, certes, d'être à l'honneur ; justice lui fut rendue hier.

De nombreuses personnalités, précédant la foule immense qui viendra ce jour et les suivants, vinrent témoigner tout l'intérêt que l'on porte à la grande manifestation valenciennoise.

On notait la présence de MM. Gaubert, sous-préfet de Valenciennes ; Millot, maire ; Lefrancq, président de la chambre de commerce ; Thiétard, président du conseil d'arrondissement ; Macarez, conseiller général ; Halland, président de l'Union du commerce et de l'industrie ; Lanthiez, président des agriculteurs du Nord ; Defays, directeur de la société Escaut et Meuse ; Lécluse, directeur de la Franco-Belge ; Hazeman, directeur des Aciéries du nord de la France ; Plumecocq, administrateur-directeur de la société d'horticulture et des J.O de France ; Muflang, ingénieur des ponts et chaussées ; Floriet, procureur de la République ; Lavagnier, président du tribunal civil ; Delattre, commissaire de police spéciale ; Binard, commissaire central ; le capitaine de gendarmerie Perron ; Guillaume, directeur des tramways ; Cantineau, secrétaire général de la sous-préfecture ; Moreau, receveur des postes ; Thiroux, secrétaire général de la mairie ; Guffroy, professeur d'agriculture ; M. Renaut, président, et Lemoine, vice-président du comité des fêtes de la rue de Famars ; de nombreux maires, industriels, commerçants, agriculteurs de la région.

Les personnalités furent accueillies par M. Duvant, président du comité organisateur de la Foire, entouré de ses dévoués collaborateurs, MM. Lepelx, Madrelle, Lépine, etc...

M. Duvant guida les autorités à travers la Foire et, à l'issue de cette visite pleine d'intérêt, une réception eut lieu dans le hall.

M. DUVANT, au nom du comité organisateur, salua les personnalités, puis il remercia tous ceux qui ont collaboré à la réalisation de cette Foire commerciale. Il remercia également tous les exposants « et particulièrement, dit-il, pour la beauté et la recherche apportées dans la décoration de leurs stands, dignes de Valenciennes, l'Athènes du Nord.

» Nous leur souhaitons la juste récompense de leurs efforts et nous sommes certains que les nombreux visiteurs de la Foire de Valenciennes leur assureront de bonnes et fructueuses affaires.

» Merci aussi à tous nos aimables visiteurs, qui trouveront à la Foire de Valenciennes tous les objets qui peuvent les intéresser et qui tiendront à profiter des avantages que leur feront nos dévoués exposants ».

Il parla ensuite de la Foire en ces termes :

« C'est dans l'enthousiasme général que se développe la Foire de Valenciennes et nous pouvons conclure, par toute la recherche apportée dans les constructions des bâtiments et dans l'exécution des stands, qu'elle est, non seulement industrielle, commerciale et agricole, mais aussi artistique, confirmant ainsi, une fois de plus, la belle renommée de notre ville.

» Le comité, confiant dans l'avenir de Valenciennes, n'a pas hésité à faire les sacrifices nécessaires pour assurer la pleine réussite de cette grande manifestation annuelle.

» Le Palais de la Foire, dont nous avons ouvert largement les portes dans la joie que nous avons de vous recevoir et dont la beauté, ainsi que vous le voyez, ne le cède en rien à la grandeur, ne mesure pas moins de 3.400 mètres carrés de surface. Il est vaste, bien éclairé, aéré. Vous savez, Messieurs, qu'il n'est pas seulement fait pour nous et que vous êtes ici chez vous, car nous mettons gratuitement le Palais de la Foire à la disposition de la ville de Valenciennes pour toutes les manifestations qu'elle voudra y organiser.

» Le Palais de la Foire deviendra, à ce moment, le Palais des expositions ou celui des fêtes et réjouissances, et nous savons, Messieurs, qu'en pareille circonstance, vous n'oubliez pas les œuvres de bienfaisance.

» Vous appréciez certainement l'effort qui a été fait pour doter Valenciennes de ce Palais de la Foire, les dépenses sont importantes et nous n'avons pour cela reçu aucune subvention.

» Nous ne pensons pas que c'est trop demander à la Ville de Valenciennes que d'accorder au comité de la Foire et sous la forme qu'elle jugera la plus indiquée, une compensation des droits d'octroi payés pour nos constructions et que nous estimons à une trentaine de mille francs.

» A cet effet, une somme égale aux droits d'octroi payés pourra être utilisée à l'embellissement ou à des constructions nouvelles de la foire.

» De sorte que, le tout, devant par l'avenir être remis gratuitement à la Ville de Valenciennes, celle-ci bénéficierait de la ristourne qu'elle aura faite.

» Vous jugerez certes, que notre effort est méritoire et nous ne doutons pas que vous nous donnerez cette légitime satisfaction. ».

M. Duvant termina sur ces mots :

« Nous avons la satisfaction, en développant la Foire Commerciale de Valenciennes, d'avoir pu donner du travail aux ouvriers et nous demandons aux exposants et aux acheteurs de joindre leurs efforts à ceux de nos administrateurs et aux nôtres pour développer un courant d'affaires indispensables à la vie de notre belle Cité.

» C'est en vous en remerciant à nouveau que je lève mon verre à la prospérité de la Foire, à celle de Valenciennes et de la France ».

M. GAUBERT, sous-préfet, après avoir excusé M. le Préfet du Nord exprima l'opinion générale, celle de tous ceux qui apprécient l'effort industriel et commercial réalisé dans la région, efforts qui se concrétise dans cette manifestation, laquelle est l'expression même de la vitalité de la ville et de la région.

M. MILLOT, comme M. Gaubert l'avait fait, félicita chaleureusement les organisateurs. Il promit de plaider la cause du remboursements des droits d'octroi dont avait parlé M. Duvant. « C'est, dit-il, un placement de père de famille ».

M. HALLAND, fit l'historique de la foire, montrant ainsi combien rapide et grandiose a été son évolution. Il souhaita qu'elle contribue à donner un regain d'activité à la région.

M. GUFFROY, professeur d'agriculture, remercia les organisateurs d'avoir réservé une large part à l'agriculture qui tient une si grande place dans l'économie régionale.

La fanfare du 43e R. I. rehaussa de son concours cette manifestation que suivit le public déjà nombreux qui hier soir envahissait la foire.

Notons que les autobus Valenciennois renforceront tous les services.

PALAIS DE LA FOIRE

Un principale Maison d'Ameublement de la région valenciennoise se devait d'avoir un stands les plus importants. **MM Belin Frères** ont justifié leur réputation en présentant en deux endroits différents du Palais, et sous leurs enseignes : **Galeries du Meuble** et **Belin frères**, une magnifique exposition de meubles d'appartements et de Bureaux. La visite de leurs stands s'impose.

∴

La coquette présentation du stand de la Pharmacie **Sabin-Boulet**, a valu à M. le docteur en pharmacie **Henri Lequesne**, les vives félicitations des officiels. Les soins apportés par M. Lequesne dans tous les départements de sa pharmacie sont ainsi révélés une fois de plus au public.

∴

Les meilleures Bicyclettes Françaises

LA NORDISTE

ET

VANDEL

qui triomphèrent dans **11 Championnats** dont **1 Championnat de France, 6 Championnats de Belgique** exposent leurs différents modèles AU STAND 55

A remarquer d'une façon particulière le Stand 165 : Etablissements **Veuve Lambert**, à Marly. Huiles et graisses industrielles.

∴

Le cortège officiel s'est arrêté longuement au stand **Hot et Prunier**, le spécialiste des grandes marques en **Cycles, Motos, Machines à coudre**, et **Articles de sport.**

∴

Les hauts parleurs à grande puissance qui animent la Foire par la diffusion de renseignements et morceaux de musique sont en location chez **Vital-Facon.** Voyez son stand.

∴

H. ET S. DEMADE FRERES

de Bruay-sur-Escaut, présentent dans le Grand Palais, une partie de leur fabrication.

Une belle gamme de machines à laver « **La Libellule** », dont une montée sur billes.

Une bicyclette « **D. E. M.** » route tourisme avec changement de vitesse.

Le vélomoteur « **D. E. M.** » avec débrayage dans le moyen arrière et enfin une moto « **D. E. M.** » 350 cmc en châssis avec suspension flexible arrière ; la nouveauté du jour, qui intéresse tous les connaisseurs.

LA LITERIE 79, Rue de Famars
MAISON SCHAVEY
expose des meubles qui, par leur prix et leur qualité sont très intéressants.

∴

RADIO-LUXI
VOUS PRESENTE
SON NOUVEAU POSTE
Super Octode -- Toutes ondes
LE MIROIR DU MONDE
le dernier progrès en T. S. F.
AU STAND 55

∴

Le clou de la Foire
C'est le stand du
PORTO
ANTONAT
Grande dégustation gratuite

ROUBAIX

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tél. 351-17) — Dépot de vente : 36, rue du Collège

Le Dimanche Roubaisien

Musée Wacrte et des Beaux-Arts. — Ouverts au public de 10 à 12 h.

Caisse d'Epargne. — Ouverte au public de 9 à 10 h. 30.

Etablissement de Bains. — Ouvert de 8 à 11 heures.

Concert de Carillon. — Audition de 11 h. 30 à midi.

Grandes Fêtes de l'Epeule-Alouette — Toute la journée, nombreux divertissements dans tout le secteur. — L'après-midi, à 15 h. Place Edouard-Roussel, formation en cortège pour le grand Corso fleuri.

Médaillés et Soldats Coloniaux Français et Belges. — Assemblée générale à 10 h. 30 au siège, Place Sainte-Elisabeth.

ETERNIT : plat, ondulé, moulure. — **E. Hanneuille-Wyffels**, 5, av. Hannart, **Croix.** (Tél. Rx 382.57 et 214.19. 3964

LE SERVICE MEDICAL

Pharmacienne de garde. — MM. Verdin, 43, rue de la Vigne et Lhuillier, 171, Bd de Fourmies.

Médecine de service. — MM. les Drs Van den Bosch, 276, rue Gulfroy, tél. 350-30 et Delelis, 101, rue Daubenton, tél. 357-60.

LES SPECTACLES

Cattsée. — L'Ange Gardien.
Fresnoy. — Miquette et sa Mère.

Cinéma de la Justice. — L'Enfant de ma Sœur.
Cinéma de l'Etoile d'Or, rue de l'Epeule. — Le Démon du Sous-Marin.
Cinéma Noël, rue Jouffroy. — Ah ! quelle Gare.
Maison des Tramways, Bd de Strasbourg. — Les deux « Monsieur » de Madame.
Printania, rue de Mouvaux. — Si tu veux.
Royal Lelou, rue Lacroix. — Le Démon du Sous-Marin.

Clinique Dentaire MOUSSALLI 93 r. du Collège
Extract. piqûre : 5 fr. Au Novol : 15 fr.
Clôture annelle. Réouvre : 6 Août
3517

LES GRANDES FÊTES DE L'ÉPEULE-ALOUETTE ONT BRILLAMMENT DÉBUTÉ HIER APRÈS-MIDI

Une fois encore, l'actif Comité des fêtes du secteur de l'Epeule-Alouette s'est surpassé pour apporter une note gaie dans ce quartier populeux et, sur son excellente initiative, d'admirables fêtes se dérouleront pendant trois jours et intéresseront, au plus haut point, les personnes qui daigneront faire le déplacement. Tout a été parfaitement étudié.

Le premier épisode s'est joué, hier samedi et, durant toute la journée, une braderie monstre attira une foule compacte dans ce secteur excessivement commerçant. Il faut dire que les « bradeux » occasionnels avaient consenti à liquider leurs « rossignols » à des prix incroyables, de certaines marchandises en excellent état étaient bazardées presque pour rien ; aussi, les ménagères avisées surent profiter du moment pour faire une ample moisson d'objets de première nécessité à des conditions vraiment exceptionnelles.

Cette première journée se termina, le soir, par une promenade flamande des mieux réussies et qui fit la joie de tous ceux qui y participèrent. Un imposant cortège se forma à 20 h. 30, boulevard Montesquieu et, sous la conduite de la Société « Les Intimes » dont les musiciens ne se ménagèrent point, la caravane s'ébranla pour défiler par les rues de l'Epeule, Watt, de la Perche, d'Isly, des Arts, de l'Epeule, de l'Alouette, du Chemin de Fer, pour revenir ensuite par l'Epeule, la rue Brézin et la place d'Amiens, où eut lieu la dislocation.

Cette première journée permet d'augurer un succès monstre pour la journée d'aujourd'hui dont nous donnons, ci-dessous, le programme complet :

Ce dimanche 1er juillet. — A 7 heures : Réveil en fanfare.

10 heures, place de l'Abreuvoir : grand concours de ballonnets offert gracieusement par la Compagnie Wilton et le groupement des commerçants Epeul et Alouette. Inscriptions à 9 heures, place de l'Abreuvoir.

A 11 heures : Grand Prix de l'Epeule-Alouette, course pédestre, dotée de 400 fr. de prix en espèces ; breloque offerte au club ayant le plus grand nombre d'arrivée. Cette course est organisée par M. Dubus, de l'A.S.R., sous les auspices du groupement des commerçants Epeule-Alouette. Départ de la course pédestre : angle rues Alouette et Chemin-de-Fer, rue Alouette, Epeule, boulevard Montesquieu, rues de Croix, Watt, Newcommen, Epeule, Alouette : 2 fois le circuit, soit environ 5 kilomètres.

L'arrivée sera jugée chez M. Bourgois, 86, rue de l'Epeule. Distribution chez M. Jean-Jean, 81, rue de l'Epeule.

A 14 h. 30, mairie de l'Epeule (école des filles, rue de l'Industrie), couronnement de la Reine des Fleurs, Mlle Octavie Dutrieu, et de ses deux demoiselles d'honneur, Mlles Ida Delville et Malvina, Deflorte.

A 15 heures, place Ed.-Roussel : rassemblement et départ du grand corso fleuri, doté de 5.000 fr. de prix en espèces, avec le concours de nombreux chars, automobiles, motos, vélos, groupes, couples et isolés fleuris.

Dans ce cortège figureront les deux chars suivants : 1. Le char du Timbre antituberculeux : 2. Le char de la Reine des Fleurs, ainsi que l'aumônière au profit du timbre antituberculeux.

Itinéraire du cortège : départ, rue d'Isly, rues Perche, de Croix, boulevard Montesquieu, rues Epeule, Parc, Lieutenant Castelain, Grand Chemin, Alouette, Chemin de Fer, des Champs, Espérance, Alouette, Epeule, Arts à gauche, Descartes, Industrie, Newcommen ; dislocation place d'Amiens. Le jury sera placé sur le perron du « Colisée », rue de l'Epeule.

De 17 h. 30 à 20 h. 30, nombreux concours et fête gymnique sur différents endroits des quartiers Epeule et Alouette, par les sociétés de musique et de gymnastique ayant participé au cortège. Grand défilé dans les quartiers par la société Moto-Sports.

A 20 h. 30, quatre grands bals populaires avec jazz : angle rues Espérance et Alouette, place de l'Abreuvoir, rues Epeule et Brézin, angle rue Epeule et boulevard Montesquieu.

le Chocolat est un aliment parfait
À CONDITION
qu'il soit de première qualité
Demandez le
CHOCOLAT
DELESPAUL-HAVEZ
universellement connu pour sa qualité

LE CONCOURS D'HONNEUR D'ART DRAMATIQUE AU CONSERVATOIRE NATIONAL

C'est demain lundi, à 20 heures, au Conservatoire national de Roubaix, 65, rue de Soubise, que se déroulera le concours d'honneur d'art dramatique. Pour la première fois la classe d'art dramatique participe au cycle des Concours d'honneur. En voici le programme :

Yves BROCHEN, 1er Prix d'Art Dramatique 1932 dans : 1° Le Barbier de Séville (Beaumarchais) rôle du Comte Almaviva. — Répliques : Bartholo M. Pierre Lemoine ; Rosine, Mme Renée Boulanger-Brochen.

2° « La Belle Ensellée » de Franc-Nohain) : rôle d'Octave. — Réplique : Rose-Claire, Mlle Simone Lefebvre.

Renée BOULANGER-BROCHEN, 1er Prix d'Art Dramatique 1932 dans : 1° « Le Barbier de Séville (Beaumarchais), rôle de Rosine. — Répliques : Bartholo, M. Pierre Lemoine ; Figaro, M. André Duhamel ; Le Comte, M. Yves Brochen.

2° « L'Ane de Buridan » (Robert de Flers). Rôle de Micheline. — Réplique : M. Yves Brochen.

Ribbe SEGARD, 1er prix à l'unanimité d'Art Dramatique 1932 dans : 1° La « Locandiera » ou l'Hôtelière (Carlo Goldoni), rôle de Mirandoline. — Répliques : le Chevalier M. acques Bonnehon ; le Marquis, M. Jean LEROUX ; le comte, M. Jouvenel ; un valet, M. Max Brille.

2° « L'Invitation au voyage » de J.J. Bernard) ; rôle de Marie-Louise. — Répliques : Olivier, M. Jean Leroux ; Gérard, Mlle Jacqueline Duthoit.

Le Jury sera composé de MM. Lucien Duboscq, de la Comédie-Française, président ; France Bousquet, directeur du Conservatoire national ; Maurice Dubrulle, Paul Motte et Georges Lechantre, administrateurs du Conservatoire, et M. Frady, directeur des Théâtres municipaux de Lille.

L'accès de la salle Pierre Desombes est absolument gratuit. Ouverture des portes à 19 heures 45.

— LILLE —
EXCELSIOR TAVERNE EXCELSIOR
Plats du jour exquis. Siège de l'Olympique Lillois. Bières Spalt, Munich et Perle EXCELSIOR. 770.

LA GRANDE BRADERIE DES COMMERÇANTS DU CENTRE

Rappelons que c'est demain la grande Braderie du Centre : une des grandes journées du Commerce Roubaisien.

Il faut reconnaître, en effet, que cette Braderie amène à nos commerçants un chiffre d'affaires formidable et ils le méritent bien, car ils ne négligent rien pour faire bénéficier l'acheteur d'occasions véritablement sensationnelles.

Avec le beau temps, ce sera encore la grande foule dans nos artères du Centre.

POUR LES VACANCES
témina 94, rue Nationale
—: LILLE :—
SOLDE avec de gros rabais ses fins de séries : **Manteaux, Robes de plage, Bains de soleil, Robes imprimées, de 85 à 150 fr.** 2708

Les collisions journalières

A 7 h., une collision s'est produite, à l'angle des rues de l'Alma et Emile Moreau, entre un tram G. K. et l'automobile de M. Polydore Verbecke, 26 ans, marchand de légumes, demeurant 107, rue Emile Moreau. Le choc ne fut pas très violent et de légers dégâts matériels ont été occasionnés aux deux véhicules.

— A l'angle des rues Saint-Vincent de Paul et de l'Alma, l'automobile de M. Paul Seynaeve, 33 ans, bijoutier, domicilié 7, Grande Place, à Tourcoing, est entrée en collision avec celle de M. le docteur Desbonnets, demeurant 9, rue Saint-Vincent de Paul, à Roubaix. Il n'y eut aucun accident de personne et seuls, les deux véhicules, ont quelque peu souffert de cette rencontre.

— M. Jean Simon, 15 ans, écolier, demeurant 92, rue de Dunkerque, à Tourcoing, passait hier, à 13 h. 45, à l'angle de la Grande Place et de la rue du Général Sarrail. Il avait ralenti l'allure de sa bicyclette en abordant le dangereux carrefour, lorsqu'il fut tamponné par une automobile pilotée par M. Louis Vinchon, 36 ans, domicilié rue La Fontaine, cour Vanhoute, 11, chauffeur au service de M. Vachon, bonnetier, 1, rue Kléber, à Mouvaux. Par suite du choc, le cycliste fut brutalement projeté sur la chaussée et il se blessa légèrement à la jambe gauche. Par contre sa machine fut mise hors d'usage.

— Une heure plus tard, au même endroit, se produisait un second accident dans les mêmes circonstances que le précédent. Pilotant sa motocyclette, M. Marcel Veyer, 35 ans, demeurant 46, rue de la Gare, à Quesnoy-sur-Deûle, fut tamponné à l'arrière par l'auto conduite par M. Georges Lantonne, 27 ans, domicilié 38, rue d'Iéna, à Lille, chauffeur au service de M. Clément Guermonprez, 63, rue Colbert, à Lille. M. Veyer, qui tomba assez lourdement sur la chaussée, fut légèrement blessé à la jambe gauche. D'autre part, la moto a été sérieusement endommagée.

— Des enquêtes sont ouvertes pour établir les responsabilités de ces divers accidents.

MALADIES SECRÈTES
Guérison par malade chez lui
D Verhaeghe, Pharm. du Trichon Rx

Disparition inquiétante d'une octogénaire

Vendredi 29 juin, Mme Vve Judith Wynants, 85 ans, sans profession, demeurant 9, rue Francklin, à Roubaix, quittait son domicile, vers 11 h., sans dire où elle se rendait. Depuis ce moment elle n'est plus reparue à son habitation et sa famille, plongée dans la plus grande inquiétude, a averti M. Mulot, commissaire central, afin que des recherches soient effectuées, sans retard, pour retrouver la trace de l'octogénaire. On suppose que cette dernière a du être frappée d'amnésie.

Les personnes susceptibles de donner quelques renseignements concernant la disparue, sont priées d'en avertir la police de toute urgence.

Voici le signalement de Mme Wynants. Petite, cheveux peu grisonnants, bouche entièrement édentée, tête nue. Elle était vêtue d'une robe de couleur foncée et d'un tablier de même teinte.

L'opinion de l'Epicier
Au lieu d'huile quelconque, utilisez donc une huile délicieuse et économique. Il vous suffira d'une cuiller pour préparer une bonne salade avec !
HUILE de table des CHARTREUX
50083

UN BILLET DE LA DÉFENSE NATIONALE, A ÉTÉ OUBLIÉ AU BUREAU DE POSTES

M. Paplot, receveur principal des postes, à Roubaix, nous prie d'insérer ce qui suit :

« Le souscripteur, qui a retiré au bureau de poste de Roubaix principal, 20 bons de la Défense Nationale No 42672565 à 42672584, le vendredi 22 juin 1934, est prié de se présenter au guichet No 12, de cet établissement où il lui sera remis un nouveau bon de 1.000 francs qu'il a oublié de réclamer. Rapporter les 20 bons reçus pour justification d'identité ».

LES GAGNANTS DU MILLION
font marcher les affaires
DEMAY, 78 rue de la Vigne (Tél. 369-81) a vu son stock de **Lino-Balatum, Papiers peints,** fondu après leur départ. Maison fondée en 1906. Devis gratuit pour tous travaux Peinture Vitrerie, etc. 3510

LE RECEVEUR D'OCTROI ALBERT BELOT PRÉND SA RETRAITE

Une figure bien connue à Roubaix, le receveur d'octroi M. Albert Belot, vient de prendre sa retraite.

Né à Roubaix en 1877, il est entré dans les services de l'octroi en 1905. Il fut

M. Albert BELOT

tout de suite remarqué par ses chefs et il gravit rapidement tous les échelons des grades subalternes pour arriver en 1924 à celui de receveur.

Après un étage dans quelques bureaux de la périphérie, il fut appelé à occuper un des postes les plus importants de l'octroi de Roubaix, le bureau de l'Abattoir.

Il nous quitte après 29 ans de bons services. Nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite, qu'il a bien méritée.

CAFE DES FLEURS, LILLE
CONCERT et DANCING à part. de 18 h
BOWLING : 3 pistes
Autocar gratuit, départ à la « Deesse »

Fin de la grève des Tailleurs de pierre et marbriers

Voici le texte de la Convention qui a été signée par le secrétaire patronal, le secrétaire du Syndicat ouvrier du bâtiment et M. l'inspecteur départemental du travail :

I. — **Salaires** : Le taux des salaires minima est fixé à 5 fr. 55 l'heure jusqu'au 30 juillet 1934 et à 5 fr. 40 l'heure à partir du mercredi 1er août 1934.

II. — **Heraires** : La journée de travail effectif est fixée à 8 heures. Elle commencera, en principe, à 7 h. jusqu'à 16 h. avec une interruption de 1 heure pour le repas, de 12 à 13 h. MM. les entrepreneurs pourront toutefois appliquer le principe de la semaine anglaise.

III. — **Déplacement** : Tous les travaux exécutés en dehors de la ville donnent droit à une indemnité de voyage pour frais de transport, y compris l'aller et le retour pour dîner. Les frais de chemin de fer et le temps pendant lequel l'ouvrier voyage sont à la charge du patron, sauf l'heure prise pour le repas.

IV. — **Travaux insalubres** : Le taux des salaires pendant les travaux insalubres exécutés dans l'eau est majoré de 100 %. N'est pas considéré comme insalubre le travail de vidange par pompes.

En cas de déplacement des corps, une indemnité de 20 francs par corps sera allouée pour toute exhumation ; l'indemnité sera fixée à 10 fr. pour chaque inhumation.

V. — **Outillage** : En principe, l'entretien de l'outillage est à la charge du patron, sauf les ébauchoirs, des indemnités seront allouées aux ouvriers.

L'assurance de l'outillage et les effets des ouvriers seront à la charge des employeurs qui devront les remplacer en cas de sinistre.

Une liste des outils apportés ainsi que leur valeur, sera remise par l'ouvrier embauché à son employeur qui en prendra connaissance et la signera. Cette liste sera tenue à jour.

VI. — **Bulletin de paye** : La paye sera faite toutes les semaines et pendant les heures de travail. Un bulletin de paye établi suivant la loi du 4 mars 1931, sera remis à chaque intéressé.

VII. — **Chômage** : En cas de chômage partiel, la durée hebdomadaire de travail sera réduite de façon à occuper tout le personnel ayant au moins 6 mois de présence.

VIII. — **Litige** : Lorsqu'il y aura litige entre patrons et ouvriers, ce litige sera soumis aux Secrétaires des organisations intéressées qui interviendront pour solutionner le différent.

Article IX. — **Durée du Contrat** : La présente convention aura une durée de six mois à partir du 2 juillet 1934. Elle se continuera ensuite de semestre en semestre, par tacite reconduction, sauf dénonciation, un mois à l'avance par l'une des deux parties intéressées.

Fait à Roubaix le 2 juillet.

UNE FEMME GRAVEMENT BLESSÉE PAR UNE AUTO

Un grave accident s'est produit au début de la soirée d'hier, vers 18 h., à l'angle des rues Henri-Carrette et Richard-Lenoir.

Mme Jeanne Hallinckx, 35 ans, pelotonneuse, demeurant 215 bis, rue Carnot, à **Wattrelos**, venant de la rue de l'Alma, suivait la rue Henri-Carrette en direction de la place de la Fosse-aux-Chênes. Elle arrivait au carrefour des rues Henri-Carrette et Richard-Lenoir et elle s'apprêtait à traverser la chaussée, lorsqu'elle fut violemment tamponnée par une automobile roulant à une certaine vitesse, qu'elle n'avait pas vue arriver.

Par suite du choc extrêmement brutal, la victime fut projetée à plusieurs mètres de l'endroit, puis elle resta étendue, inerte, sur la chaussée. L'auteur de l'accident, M. Ernest Réquillart, 51 ans, domicilié 24, boulevard Lacordaire, à Roubaix, immobilisa aussitôt son véhicule et se porta au secours de l'infortunée victime. Celle-ci, qui perdait son sang par une affreuse plaie à la tête, fut relevée avec toutes les précautions possibles et conduite dans une maison voisine, en attendant l'arrivée de M. le docteur Mausse, auquel on avait fait immédiatement appel.

Après un sérieux examen de la blessée, le praticien releva une plaie contuse assez profonde à l'arcade sourcilière gauche, une forte contusion avec excoriation à la jambe gauche, de multiples contusions sur tout le corps, ainsi qu'une forte courbature générale provoquée par le choc reçu. Mme Hallinckx se trouvait également sous le coup d'une très forte commotion. La victime fut ensuite transportée à l'hôpital « La Fraternité », dans la voiture de l'auteur de l'accident.

Dès qu'il fut averti des faits, M. André, commissaire de police du 1er arrondissement, se rendit immédiatement sur les lieux et procéda à l'interrogatoire de M. Réquillart. Celui-ci déclara qu'en abordant le carrefour précité, il avait été ébloui par le soleil et, de ce fait, il ne put apercevoir la victime, qui traversait précisément la chaussée au même instant. Il voulut se servir de ses freins, mais il était malheureusement trop tard. L'enquête continue.

LES GAGNANTS DE LA LOTERIE NATIONALE
La *CHANCE* a encore favorisé les Consommateurs du « *CAFE des GOURMETS* » et du « *CHOCOLAT DES GOURMETS* » qui totalisent exactement
6.033.400
de gains à la Loterie Nationale.
LA MARQUE « *GOURMETS* ».
LA MARQUE QUI *GAGNE*
9447.

L'ASSEMBLÉE DES AMIS DE ROUBAIX

Le Syndicat d'initiative « Les Amis de Roubaix » a tenu, samedi, à 18 h. 30, dans un local du Cercle de l'Industrie, son assemblée annuelle, sous la présidence de M. Paul Michaux.

Le président ouvrit la séance et donna la parole à M. Henri Vandale, secrétaire, pour la lecture du rapport moral.

Affilié à l'Union des syndicats d'initiative de France et à son groupement régional, l' « Essi » roubaisien continue à se cantonner dans un rôle bien défini : Aider les diverses manifestations locales, artistiques surtout ; faire mieux connaître notre laborieuse cité aux étrangers ; soumettre aux autorités compétentes, seuls agents d'exécution, les suggestions tendant à l'embellissement de Roubaix, à l'amélioration de la circulation, à l'hygiène.

Au cours de l'année 1933, notre S.I. a continué à poursuivre sa tâche coutumière, facilitée par l'existence de sa permanence de la rue du Château, notamment, dans les réalisations que voici :

Pour le renom de Roubaix. — En 1930, sur la proposition de M. Arsène Spriet, membre du comité, nous avons réclamé de toutes les cités françaises, dont les noms ont été attribués à nombre de nos rues, une aimable réciprocité.

Les réalisations, obtenues alors, nous ont incité, il y a quelques mois, à une récidive pressante, pleinement couronnée de succès, puisque, actuellement, 22 cités du pays viennent encore d'accepter de donner à l'une de leurs artères, le nom de la « Bradford du Nord ».

Une souscription publique. — Interprètes des desirs de tout un quartier populeux, les A.R. ont ouvert une souscription tendant à doter le clocher de l'église du Sacré-Cœur, fort bien situé et très élevé, de cadrans lumineux, d'une utilité incontestable. Nous nous plaisons à espérer que nombreux seront nos concitoyens apportant leur obole à cette intéressante initiative.

Solennités artistiques. — Pour entretenir le culte du génial Nadaud, notre S.I. qui, il y a 5 ans, avait organisé un important concours pour l'exécution, au Conservatoire, de ses œuvres, a, avec le concours du « Choral Nadaud », convié le public roubaisien à une solennité artistique, qui comprenait une fort belle conférence sur le poète aimé, sa vie et ses œuvres, donnée par son propre neveu, le colonel André Nadaud.

Avec le « Cercle entre soi », et sous nos auspices, une brillante fête bretonne a charmé nos concitoyens, au « Cercle de l'Industrie », attestant que notre regionalisme n'est nullement égoïste et sait exalter, à l'occasion, les diverses régions françaises.

La guerre aux moustiques. — Avec l'appui du Syndicat médical de Roubaix et de son distingué président, M. le docteur de Gandt, les A.R. ont envisagé les moyens modernes, nombreux d'ailleurs, de délivrer notre ville de l'engeance malfaisante qui y pullule depuis surtout deux ans. Une documentation recueillie en divers points a permis l'établissement de rapports précis, qui ont été soumis à l'administration municipale, seul agent effectif d'exécution.

Distinctions honorifiques. — Il convient de souligner les distinctions, fort bien accueillies, dont ont bénéficié deux membres agissants du comité directeur, M. Léon Planquart, honoré par le gouvernement belge de la « Couronne de Belgique », et M. Arsène Spriet, qui a obtenu les palmes académiques.

Au nom de l'assemblée, qu'il nous soit permis de les féliciter comme le mérite si bien leur précieux concours.

M. Michaux remercia M. Vandaele de sa belle activité et de son dévouement, puis M. Henri Robert établit la situation financière qui est excellente, et le président félicita le trésorier de sa bonne gestion.

L'assemblée se termina par une tombola.

CARNET

Naissance. — Monsieur et Madame LYS-MILLEVILLE sont heureux de vous faire part de la naissance de leur Fils FRANÇOIS.
VALENCIENNES, 2 rue Amédée Bultot.
Cet avis tient lieu de faire part.

UNE MANIFESTATION DE SYMPATHIE AU SERVICE DE LA SURETÉ

Hier, samedi à 17 h., se déroula, dans les locaux du service de la Sûreté, une belle manifestation de sympathie en l'honneur de MM. Henri Dhalluin et Pierre Deamazures, respectivement inspecteur principal et agent de sûreté, qui viennent de faire valoir leurs droits à la retraite.

Tout le personnel était réuni sous la présidence de M. Doulin, chef des services de la Sûreté. Au nom du personnel, M. René **Dasprez**, sous-inspecteur, présenta ses vives félicitations à ses collègues qui viennent de quitter les rangs et il remit à MM. Dhalluin et Desmazures, un superbe agrandissement photographique à leur image, ainsi que des fleurs aux épouses des retraités qui avaient tenu à accompagner leur mari.

Très touché et profondément ému de ce geste de ses anciens collègues et amis, M. **Dhalluin**, en son nom personnel et au nom de M. Desmazures, remercia vivement ces derniers pour le magnifique cadeau, gage d'une profonde amitié. Il annonça que ce souvenir occupera une belle place dans son salon et qu'il lui rappellera, à tout instant, ses chers camarades et collaborateurs. Il remercia également M. Moulin d'avoir bien voulu présider cette réunion intime et il déclara qu'il regrettait de quitter son chef de services, ainsi que tout le personnel de la Sûreté de Roubaix.

M. **Moulin** annonça qu'il regrettait profondément de voir partir d'aussi bons collaborateurs, tels que MM. Dhalluin et Desmazures, dont il rappela les excellents services qu'ils ne cessèrent de rendre durant toute leur carrière policière. Il termina en leur souhaitant une longue et heureuse retraite, près des leurs et en leur certifiant que lui et ses agents seront toujours de cœur avec eux.

Un vin d'honneur clôtura cette intime manifestation de sympathie.

L'EXCURSION DES AMICALES DIDEROT ET LITTRE

Les Comités des Amicales Diderot et Littré rappellent à leurs membres que l'excursion annuelle au Mont de l'Enclus aura lieu le dimanche 8 juillet. Le départ se fera place de la Gare, à 6 h. 30 et l'arrivée à l'Enclus est prévue pour 8 h. 30.

Quant au retour qui se fera place de la Gare également, il est prévu vers 21 h. 30. A cette occasion, le siège de l'Amicale Diderot sera fermé le dimanche 8 juillet.

Préparez une boisson de qualité avec un produit de qualité : l'**AUTOBRASSEUR.** Exigez le paquet jaune orange. En vente partout. Autobrasseur-Lens. 430.

UN CONCERT PUBLIC AU PARC BARBIEUX

Programme du Concert public d'été qui sera exécuté au Parc Barbieux aujourd'hui dimanche, de 10 heures 30 à 18 h. 30, par la Musique municipale « La Grande Harmonie ».

Première partie. — 1. « Marche Héroïque », (Saint-Sa